

CHÂTEAUBRIANT LA GREVE SERA DECISIVE !

Comme Blain et St Julien de Concelles le même jour, nous serons en lutte à Châteaubriant à partir du 3 février, contre la sécabilité et pour préserver nos conditions de travail !

Nous le dénonçons depuis le début du projet de réorganisation à Châteaubriant : la direction a beau nous marteler que les « entretiens d'écoute », les « groupes de travail », la « co-construction » sont parfaits, nous à Sudptt, **on refuse cette manipulation**. La réorganisation de Châteaubriant est mise en place pour supprimer 1.75 positions de travail et **rien d'autre !**

La direction voudrait qu'on soit content parce qu'elle a fait des travaux couteux ? **Mais elle y était obligée vu la vétusté des locaux.**

La direction voudrait nos remerciements parce qu'elle nous fait choisir entre le scénario peste ou le scénario choléra ? **On n'aime pas le chantage du pire ou moins pire...**

La direction voudrait qu'on applaudisse parce qu'elle met des positions adaptées aux collègues partiellement inaptés ? Certes, mais **elle ferait mieux de consacrer son**



énergie à éviter les prochaines inaptitudes !

Or, avec sa volonté de supprimer 1.75 positions de travail, ça ne va que s'empirer. Des centaines de boîtes aux lettres en plus, des remises en plus sous le giron des facteurs, des activités cabine, départ, collecte comprimées, des nouveaux logiciels, des nouvelles procédures plus compliquées, de la PNA qui ne s'amincit pas... **Donc oui ce serait pire après la réorganisation !**

Comme les négociations sont terminées et que Sudptt considère que l'essentiel, à savoir le maintien de positions de travail, n'est pas négociable, la grève est indispensable ! Les découpages qu'on nous propose sont déraisonnables. **Nous exigeons une refonte complète des découpages. Et nous voulons la garantie que le secteur de renfort soit maintenu jusqu'à la réorganisation d'après.**

La sécabilité de gestion ? On ne veut pas en entendre parler !

On nous explique qu'à Châteaubriant on ne bosse pas assez, et que la réorganisation sert à remettre tout le monde à temps plein. Et derrière on nous explique qu'en 2014, on ne bossera toujours pas assez à Châteaubriant, et qu'il faut se taper des dizaines de jours de sécabilité de gestion. On nous met un coup droit et un revers dans la tronche et on ne devrait pas réagir ? A Sudptt, on déteste être pris pour des outils de la machine à fric. Donc la séca de gestion à Châteaubriant en 2014, c'est zéro !!!

La Poste voudrait de la « confiance partagée »... La confiance ça ne se partage pas, ça se donne ! Et nous à Sudptt, on ne troquera pas notre santé et nos collectifs de travail pour des intérêts financiers qui nous dépassent.

Au moment où les cadres « stratégiques » se sont pris 40% d'augmentation en 5 ans, nous n'acceptons pas, nous ne partageons pas les discours larmoyants de La Poste.

**Toutes en tous en grève à Châteaubriant à partir du 3 février 2014 !
Préparons les rassemblements, les manifestations, les flammes de la résistance !**



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes
02 51 806 680 / fax: 09 72 131 314
Sudposte44@orange.fr

Monsieur Eric CILLARD
Directeur de la DOTC 44/85
3 rue Viviani CP 321
44928 Nantes cedex 9
02 40 997 501 Fax : 02 40 997 502

Objet : préavis de grève illimité

Le syndicat Sudptt 44/85 dépose un préavis de grève illimité débutant le lundi 3 février 2014 à 06h00, couvrant l'ensemble des personnels contractuels et fonctionnaires du centre courrier de Châteaubriant.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- Pour le maintien de toutes les positions de travail
- Pour la suppression totale des semaines de sécabilité de gestion
- Pour la refonte complète des découpages afin d'équilibrage équitable
- Pour que le secteur de renfort soit mis en place de manière pérenne
- Pour le maintien des tours de congés par entité, comme précisé par le BRH.
- Pour un système de 5 RC de compensations pour tous les agents à la mise en place de la réorganisation
- Pour un dispositif rouleur/ FE /FQ de compensation d'1heure/semaine pendant 6 mois en plus des 5 RC
- 5 promotions en 1.3 à l'ancienneté
- Pour un système de compensation des plis électoraux au pli, comme auparavant, et non au dépassement horaire.

Dans le cadre de ce préavis, le syndicat Sudptt 44/85 souhaite être reçu en audience avec les organisations syndicales dépositaires de préavis.

Nantes, le 24 janvier 2014

Le secrétaire départemental adjoint
Joël AÈRE

Communiqué de Presse

Les agents du centre courrier de Châteaubriant seront en grève illimitée à partir du lundi 3 février 2014 à l'appel du syndicat Sudptt, pour s'opposer à une réorganisation décidée par la Direction du Courrier de Loire Atlantique/Vendée qui supprime des emplois de facteurs et intensifie la flexibilité en éclatant des tournées.

Ce projet de réorganisation du service de la distribution, qui a pour seul objectif des gains de productivité, va une nouvelle fois dégrader les conditions de travail en allongeant les tournées des factrices et facteurs et diminuer la qualité de service rendue aux usagers de la Poste, sur un territoire qui voit sa population croître chaque année.

De plus, La Poste pratique une nouvelle méthode de management qui vise à ne plus remplacer systématiquement les tournées au quotidien. Le personnel sera aussi en grève pour réclamer des moyens de remplacement suffisants pour assurer ses missions de service public.

Cette décision aura un impact direct, pour les professionnels comme pour les usagers, sur la distribution du courrier et des colis des communes de Châteaubriant, Louisfert, St Julien de Vouventes, Erbray, Fercé, Juigné les Moutiers, La Chapelle Glain, Noyal, Petit Auverné, Rougé, Ruffigné, Soudan, Soulvache, St aubain des Châteaux, Villepôt.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé les agents à voter majoritairement la grève.

Un rassemblement est prévu le lundi 3 février à 6h45 devant le centre courrier de Châteaubriant.

Contacts :

Sudptt 44/85 : 02 51 80 66 80
Bertrand Drouet : 06 10 12 30 68